



# Avis public

## Assemblée publique

Conformément à l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 85 / 2024 modifiant le Règlement sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (2016, chapitre 170) afin d'intégrer l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire en matière d'habitation.

2 En résumé, ce projet vise à :

- ajouter une précision sur la mise à jour partielle du portrait d'habitation;
- mettre à jour le portrait démographique de la ville;
- mettre à jour le portrait socio-économique de la ville ;
- mettre à jour le portrait de l'habitation de la ville ;
- ajouter un chapitre pour l'intégration du système de monitoring en aménagement du territoire incluant un indicateur sur l'habitation.

3 Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire

4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra le **mardi 5 novembre 2024 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, une Commission formée du maire ou la personne qu'il désigne pour le remplacer et de membres du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement, les modifications envisagées et leurs principaux effets sur le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au schéma d'aménagement, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph, C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002  
Courriel : [urbanisme@v3r.net](mailto:urbanisme@v3r.net)

6 On peut consulter le projet de règlement n° 85/2024 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au [www.v3r.net](http://www.v3r.net) ou en faisant une demande à [greffe@v3r.net](mailto:greffe@v3r.net)

Trois-Rivières, ce 9 octobre 2024.

M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville C. P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002